

LE JUDO CLUB DE PORTES-LES-VALENCE ORGANISE SAMEDI 20 DECEMBRE 2025



LE

23^{ème} Tournoi de Noël -MINIMES-





HALLE DES SPORTS
9 RUE JEAN MACE
26 800 PORTES-LES-VALENCE





Ce tournoi labellisé rentre dans les tournois du circuit Minimes de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de judo

EVENEMENT : 23^{ème} TOURNOI de PORTES-LES-VALENCE - MINIMES -

ORGANISATION DE LA JOURNEE

DATE, LIEU ET CONTACTS

Date: 20 décembre 2025

Lieu : Halle des Sports, 9 rue Jean Macé (à côté du collège) 26800 Portes-lès-Valence.

Contacts téléphoniques: 06 63 79 12 99 ou 06 74 18 12 21

CATEGORIES DE POIDS ET PESEES

Filles: -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70.

Garçons: -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, -73, +73.

DEROULEMENT

- 1ère vague
 - o 8h30 à 09h00 : pesée des filles -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70
 - o 9h30 : début des combats
- 2^{ème} vague
 - o 10h30 à 11h00 : pesée des garçons -34, -38, -42, -46
 - o 11h30 : début des combats
- 3^{ème} vague
 - o 12h30 à 13h00 : pesée des garçons -50, -55, -60, -66, -73, +73
 - o 13h30 : début des combats

Remise des récompenses par vague (approximativement : 11h00 - 13h00 - 15h00)

Attention : aucune tolérance de poids.

Les horaires sont à respecter strictement.

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les judokas doivent être munis de leur passeport en règle OU d'une pièce d'identité avec photo à présenter à la pesée :

- Grade renseigné (ceinture ORANGE minimum)
- 2 timbres de licence dont celui de la saison en cours
- Licence « compétition » obligatoire

REGLEMENT ET FORMULE DE COMPETITION

Arbitrage: selon les textes officiels de la FFJDA.

Règlement: France judo, voir code sportif 2025/2026.

Formule : **tableau repêchage systématique**. Il est important que les combattants puissent effectuer 2 combats au minimum.

Temps de combat : 3 minutes.

La compétition se déroulera sur 8 surfaces de tapis avec des arbitres officiels.

Il ne sera autorisé qu'un seul accompagnant en tenue correcte et muni de son badge par tapis.

Surveillance médicale tout au long de la compétition.

En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

Les judokas doivent se munir d'une ceinture rouge.

INSCRIPTIONS

Uniquement via l'extranet de la F.F.J.D.A.

Le nombre d'inscrits étant limité, il est absolument nécessaire de s'inscrire avant le 17 décembre 2025 à minuit. Aucune inscription ne sera prise sur place.

Fermeture du serveur le mercredi 17 décembre à minuit. Jusqu'à cette date, vous pouvez désinscrire ou rajouter des combattants.

Pas d'inscription par téléphone ou par mail!

Règlement financier : à effectuer par club au plus tard le jour de la compétition juste avant la pesée.

Merci de rassembler vos judokas pour faciliter le fonctionnement.

Si le règlement n'est pas effectué, le combattant ne sera pas autorisé à se rendre à la pesée et donc à combattre.

Aucune pesée ne sera effectuée sans présentation du ticket d'inscription.

Frais d'inscription à l'ordre du Judo Club de Portes-lès-Valence : 9 € par combattant inscrit avant la clôture des inscriptions, qu'il soit présent <u>ou absent</u> le jour J.

La facturation sera basée sur le listing extranet du mercredi précédant la compétition soir à minuit.

Attention : l'événement ne sera plus visible sur l'extranet à partir du jeudi 18 décembre 2025 et les désistements ne seront plus pris en compte.

Entrée gratuite pour le public.

ATTITUDE

Chaque participant devra respecter le code moral du judo.

Les entraîneurs se portent garants du bon comportement de leurs judokas, ainsi que de l'état de propreté de la salle.

Les parents ne seront pas autorisés à pénétrer sur la surface de compétition ; ils devront rester dans les gradins. Seuls les accompagnants et les membres de l'organisation munis d'un badge seront admis au bord des tapis.

Le club décline toute responsabilité en cas de vol.